



Communiqué de presse

Paris, le 11 février 2016

La Compagnie de Financement Foncier en 2015 : un acteur performant sur le marché des *Covered Bonds*

Le 9 février 2016, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence de Bruno Deletré, pour arrêter les comptes annuels 2015.

L'activité de la Compagnie de Financement Foncier, en 2015, est restée conforme aux orientations stratégiques du Crédit Foncier en synergie étroite avec le Groupe BPCE et à ses propres engagements de gestion.

Emissions d'obligations foncières :

- La Compagnie de Financement Foncier a émis pour 7,0 Md€ ⁽¹⁾ d'obligations foncières en 2015, soit une hausse de 15 % par rapport à 2014. La Compagnie de Financement Foncier a notamment réalisé cinq émissions publiques en euros à des conditions avantageuses avec de très bons niveaux de souscription, illustrant la qualité de sa signature sur les marchés financiers.
- L'encours d'obligations foncières s'élève à 69 Md€ au 31 décembre 2015 contre 71 Md€ un an plus tôt.

Achats et mobilisations de créances :

- La Compagnie de Financement Foncier a refinancé sa maison mère le Crédit Foncier par la mise en place de billets hypothécaires dont l'encours au 31 décembre 2015 s'élève à 5,7 Md€, soit un niveau inférieur de 1,6 Md€ à celui du 31 décembre 2014.
- La Compagnie de Financement Foncier a acquis pour 6,8 Md€ de créances auprès de sa maison mère le Crédit Foncier. Les créances à la clientèle s'élèvent à 43,0 Md€ au 31 décembre 2015, dont 33,9 Md€ de crédits à l'habitat.
- La Compagnie de Financement Foncier a poursuivi le refinancement du Groupe BPCE par l'octroi de prêts intégralement garantis par la mobilisation de créances sur des entités du secteur public en France. Au 31 décembre 2015, l'encours de ces prêts s'élève à 12,8 Md€.

Opérations de titrisation :

- Dans le cadre de la diversification des moyens de refinancements du Groupe BPCE, la Compagnie de Financement Foncier a cédé en juillet 2015, 1,1 Md€ de créances hypothécaires au Fonds commun de titrisation CFHL-2 2015.

Cessions d'actifs:

- La Compagnie de Financement Foncier a poursuivi la réduction de ses expositions sur des entités du secteur public international, en cédant pour 1,9 Md€ de titres et de créances en 2015. Ces cessions se sont traduites par une perte de 4 M€ (hors HETA) en 2015 contre un gain de 1 M€ en 2014.
- Ces 1,9 Md€ de cessions incluent notamment les 260 M€ de titres de la banque autrichienne HETA Asset Resolution AG, intégralement cédés en juin 2015. A l'issue de ces différentes opérations, le portefeuille de titres de la Compagnie de Financement Foncier, hors billets hypothécaires, s'élève à 9,1 Md€ au 31 décembre 2015.

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 87,6 Md€ au 31 Décembre 2015 contre 87,9 Md€ au 31 décembre 2014, en ligne avec la stratégie de maîtrise du bilan du groupe Crédit Foncier.

Le produit net bancaire s'élève à 364 M€ en 2015 contre 360 M€ en 2014, soit une hausse de 1 %.

Les frais de gestion s'établissent à -123 M€ en 2015, en légère hausse par rapport à 2014.

Le résultat brut d'exploitation atteint 240 M€.

Le coût du risque est de -15 M€ en 2015. En 2014, ce dernier s'élevait à -128 M€, dont -104 M€ au titre des dotations pour dépréciation des titres de la banque autrichienne HETA Asset Resolution AG. En excluant l'impact des opérations sur les titres HETA, le coût du risque s'élève à -27 M€ en 2015 contre -24 M€ en 2014.

Le résultat net s'élève à 132 M€ en 2015 contre 84 M€ en 2014.

(1) Emissions hors opérations exceptionnelles (buy-back et placements intragroupe).

Compte de résultat de la Compagnie de Financement Foncier

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014	Variation en %
Produit net bancaire	364	360	+ 1,1 %
Frais de gestion	- 123	- 105	+ 17,1 %
Résultat brut d'exploitation	240	254	- 5,5 %
Coût du risque	- 15	- 128	- 88,3 %
Gains ou Pertes sur actifs immobilisés	- 4	1	-
Résultat avant impôt	222	128	+ 73,4 %
Résultat net	132	84	+ 57,1 %

En 2015, la Compagnie de Financement Foncier a confirmé la solidité de son modèle.

Ainsi à fin décembre 2015, selon la méthode standard Bâle III, son ratio *Common Equity Tier One* (CET1) est estimé à 18,7 % contre 10,0 % un an plus tôt. Cette amélioration s'explique par le remboursement à sa maison mère le Crédit Foncier en septembre 2015 d'un titre subordonné non éligible aux fonds propres CET1 d'un montant de 1,35 Md€ et par la réalisation concomitante d'une augmentation de capital d'un montant identique, entièrement souscrite par le Crédit Foncier.

Par ailleurs, la Compagnie de Financement Foncier a poursuivi la gestion très prudente de sa liquidité et dispose au 31 décembre 2015 d'une trésorerie significative déposée auprès de la Banque de France. La Compagnie de Financement Foncier dispose également d'une partie importante de ses actifs mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne.

Enfin, conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier doit maintenir un ratio de couverture, égal au rapport entre les actifs pondérés et les dettes privilégiées, en permanence supérieur à 105 %. Au 31 décembre 2015 la Compagnie de Financement foncier respecte ce ratio réglementaire. Au 30 septembre 2015, ce dernier s'établissait à 120,5 %.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers annuels sont en cours.

La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.

L'information réglementée est disponible sur le site internet www.foncier.fr dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».

Contact : Relations Investisseurs

Email : ir@foncier.fr

Tél. : +33 (0) 1 57 44 92 05